Procès Verbal du Conseil Municipal du 01/04/2021

Présents : Lydia PALAZZI VALLIER, Anne DEPREZ, Christophe VALLIER (arrivée à 19h44), Marc ROCHAS (arrivée à 20h43), Catherine DUSSART, Luc BENOIST, Guillaume BARDE, Gérard DALMASSO, Yann APPERE, Walter SIMONE

Absents : Frédérique PUISSAT,

Pouvoir : néant

Secrétaire : Walter SIMONE

Séance ouverte à 19h40, sous la présidence de Lydia PALAZZI VALLIER, Maire

1) **Demande de rajout d'une délibération pour la remise en service de la régie bibliothèque**
Vote - unanimité

2) **Approbation du PV du conseil municipal du 04/03/2021** **Vote - unanimité**

3) **Budget communal, Eau et Assainissement et Remontées Mécaniques 2021**
Présentation faite dans le détail.
(arrivée de M. Christophe Vallier à 19h44)

Commune
Fonctionnement : Dépenses et recettes nettes du budget prévisionnel 2021 : 582 723.24€
Investissement : Dépenses et recettes nettes du budget prévisionnel 2021 : 341 437.60€
Travaux 2021 : reprise du mur du cimetière et de l'église, réfection de la cour de l'école et création d'un préau

Eau et Assainissement
Fonctionnement : Dépenses et recettes nettes du budget prévisionnel 2021 : 211 368.63€
Investissement : Dépenses et recettes nettes du budget prévisionnel 2021 : 219 124.20€
Travaux : audit de la STEP et diagnostic des réseaux, remplacement de conduites vétustes

Remontées Mécaniques
Fonctionnement : Dépenses et recettes nettes du budget prévisionnel 2021 : 54 760.30€
Investissement : Dépenses et recettes nettes du budget prévisionnel 2021 : 313 041.44€

Présentation des compte administratif et budget du CCAS votés en conseil d'administration.

(Arrivée de Marc ROCHAS à 20h43)

Mme Le Maire propose de passer au vote des budgets

Budget principal : **Vote - unanimité en fonctionnement et en investissement**
Budget Eau et Assainissement : **Vote - unanimité en fonctionnement et en investissement**
Budget Remontées Mécaniques : **Vote - unanimité en fonctionnement et en investissement**

4) **Vote du taux des taxes locales** **Vote - unanimité**

Taxe sur le foncier bâti : 28,55%
Taxe sur le foncier non bâti : 63.47%
Les taux 2020 sont reconduits pour 2021

5) **Régime indemnitaire :** **Vote - unanimité**

Vote de l'enveloppe nécessaire au versement de diverses primes (Indemnités de Fonctions, de Suggestions et d'Expertise, part fixe et part variable)

6) **Mise à disposition du personnel** **Vote - unanimité**

Certains agents travaillent à la fois sur la Commune et sur l'Eau et l'Assainissement. Répartition des charges entre ces budgets.

7) **Convention Tichodrome 0.10 €/habitant soit 27.20 €** **Vote - unanimité**

Madame le Maire propose de renouveler la convention avec le Tichodrome (centre de sauvegarde de la faune sauvage). La participation est calculée en fonction du nombre d'habitants

8) **Application du décret 2020-1264 relatif aux équipements des véhicules en zone de montagne pour la période du 1er novembre au 31 mars** **Vote - 2 abstentions**

9) **Création d'une régie bibliothèque :** **Vote - unanimité**

Guillaume BARDE expose le souhait de plusieurs habitants de rouvrir la bibliothèque municipale avec adhésion.
Il est tout d'abord nécessaire de faire un tri dans les livres, l'ouverture serait le samedi matin
Mme Le Maire propose de délibérer pour la création de la régie bibliothèque

10) **Questions diverses**

- Motion de soutien à la commune de Gresse en Vercors contre la suppression d'un poste de garde forestier.

Madame Le Maire explique au conseil municipal que, suite au départ à la retraite du garde forestier en charge principalement des forets communales et domaniales sur Gresse en Vercors, ce poste risquait d'être supprimé. Mme Le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite se joindre à la motion de soutien engagée par plusieurs communes du Trièves, pour le maintien du poste. Vote : 1 pour, 5 abstentions et 3 contre

- Chantier jeunes renouvelé pour 2021 sur 5 demi- journées ou 2 jours ½
- Réorganisation du bâtiment Colchic et création d'une régie de recette pour la vente de carte postale en période estivale. Le conseil municipal valide la proposition du conseil départemental qui permettrait de relancer une activité au col de l'arzelier. Une réponse sera faite au groupe Rossignol pour les remercier de leur sollicitude.
- Elections régionales et départementales les 13 et 20 juin 2021
- L'ONF propose de rendre accessible une coupe de bois au col de l'Arzelier, cela nécessiterait un accès près des anciennes pistes de ski. Le conseil municipal considère que cette coupe ne serait pas compatible avec l'activité touristique à relancer au col de l'Arzelier.
- Explication sur l'exploitation des antennes relais avec le déploiement de la 5G
- Catherine Dussart relate un sujet sur la problématique du loup en lien avec le parc du Vercors
- Grande Traversée du Vercors Grenoble/Gresse en Vercors : projet à travailler
- Dans l'objectif de réorganisation du bâtiment Col Chic, Madame le Maire propose de dénoncer la convention de location de la salle R+2, celle-ci n'étant plus utilisée.
- Départ de Nicolas MARTIN : 4 candidats

La séance est levée à 22h17

Vu pour être affiché le 09/04/2021, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Château-Bernard, le 8 avril 2021.

Le Maire,

Lydia PALAZZI VALLIER